



Bulletin Municipal Flash Info

TNT nouvelles chaînes

Le déploiement de six nouvelles chaînes gratuites de la TNT en haute définition se fera pour la commune le 10 juin prochain dans le cadre d'une procédure menée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Ce déploiement peut s'accompagner de changements de canaux pour des chaînes existantes de la TNT. Pour continuer à les recevoir les téléspectateurs doivent procéder à une recherche et mémorisation des chaînes (RMC).

Cette opération pourra permettre de recevoir les six nouvelles chaînes. Elle ajustera également la numérotation des chaînes locales (à partir de 30), des seconds décrochages locaux de France 3 et des chaînes payantes, déplacés en vue de l'arrivée de nouveaux programmes.

Si vous rencontrez des difficultés de réglages, l'agence ANFR (Agence nationale des fréquences) en charge de la bonne réception de la télévision conjointement avec le CSA met en place un numéro spécial :

0 970 818 818

Vous permettant de signaler vos difficultés afin qu'elle intervienne dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, des aides financières sont disponibles pour les téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux. Elles ont été mises en place par l'Etat et sont gérées par l'ANFR. Ces aides, de 120 Euros maximum pour adapter une antenne ou 250 Euros maximum pour changer de mode de réception, sont accordées sans condition de ressources aux foyers en résidence principale ou secondaire, afin de continuer à capter les programmes qu'ils recevaient avant le 10 Juin 2014.

Les informations sont disponibles sur l'adresse internet : www.recevoirlatnt.fr pour les personnes n'ayant pas internet vous pourrez obtenir les informations à la Mairie aux heures de permanence.

Erratum

Horaires d'utilisation des appareils motorisés (Tonte, débroussailleuse, etc.) à l'occasion de travaux de bricolage et de jardinage :

Les jours de semaine (du lundi au samedi) : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Référence : Arrêté préfectoral n°2012 073-0008 du 13 mars 2012 réglementant les bruits du voisinage dans le département du Jura

*Les horaires indiqués sur le bulletin municipal du Mois de Mai correspondaient à l'arrêté précédent
Veuillez nous en excuser.*



Bulletin Municipal Flash Info

Communication Internet Mairie

Vous pouvez communiquer avec le secrétariat de la mairie, par courriel en utilisant l'adresse suivante :

commune.montfleur@orange.fr

Vous pouvez communiquer directement avec le Maire en utilisant l'adresse suivante :

mairie@montfleur39.com

Sur notre site internet, nous vous informons que le forum est ouvert depuis le 2 juin 2014 www.montfleur39.com il suffit de vous rendre sur la page forum.

Agenda :

Samedi 14 Juin

Concours de Pêche des enfants à partir de 9h00

Remise des prix à la salle des fêtes à 11h

Chorale à l'église de Montfleur (Couleurs vocales) 40 Choristes (Entrée Gratuite)

Repas à la salle des fêtes (Jambon à l'os, gratin dauphinois, dessert) Prix 11€

Vendredi 20 Juin à 20h30

Réunion des bénévoles (salle des fêtes)

Plusieurs personnes ont manifesté le désir de s'impliquer dans la vie de la commune ou de participer à des événements ou manifestations. Nous serons à l'écoute de vos idées ou de vos suggestions.

Samedi 21 Juin à partir de 9h00

Réhabilitation des chemins (Chemin de la diligence, Source de Montfleur, etc...)

Venez nombreux avec une paire de gants, des outils de tailles, etc...

Un apéritif dinatoire sera offert par la commune à 12h00

Dimanche 13 Juillet

15h00 Concours de boules*

19h00 Repas traditionnel (Côtelettes, grillades)

21h00 Retransmission sur grand écran de la finale de la coupe du monde de Football

*Repas gratuits pour l'équipe gagnante

Samedi 16 Août

Passage du Tour de l'Ain à Montfleur (4^{ème} étape)

Le programme de la journée et des animations vous seront communiquées prochainement

Le *Tour de l'Ain* est une course professionnelle Internationale, inscrite au calendrier de l'*UCI Europe Tour* (classe 2.1) qui se déroule chaque été, quelques semaines seulement après l'arrivée du *Tour de France*.